LES ESSARTS-LE-ROI
Magazine

AVRIL • 2018 • www.essarts-le-roi.org

N° 16

» ACTUALITÉS
Les travaux : c'est parti ! **P.4**

» DOSSIER
Budget 2018 **P.9**

» JEUNESSE
Une nouvelle annexe de l'Espace Jeunes **P.15**

» SPORT
2e édition des Olympiadessarts **P.19**

03 > L'ÉDITORIAL DU MAIRE
04 > ACTUALITÉS
09> DOSSIER
12 > RETOUR EN IMAGES
15 > VIE ÉCONOMIQUE
16 > SCOLAIRE / JEUNESSE
18 > PORTRAIT
19 > SPORT
20 > APPELS
21 > RETOUR SUR LE PASSÉ
22 > TRIBUNE LIBRE
23 > PRATIQUE
24 > AGENDA

Photo du mois

Pour votre centenaire : bon anniversaire Mme Pierre !

Née le 15 février 1918 en Pologne, Jeanne Czajkowska est arrivée dans sa jeunesse en France.

Elle travaillait à l'auberge de Bracmont, place de l'Église aux Essarts-le-Roi, puis a rencontré son futur mari qui était artisan boucher ; deux enfants sont nés de cette union, qui leur ont donné quatre petits-enfants et un arrière-petit-enfant. Caude Laneyrie, adjointe à la Cohésion Sociale et à la Solidarité Communale, lui a rendu visite accompagnée d'Annette Étienne, en charge des animations du CCAS, et lui a offert des fleurs et un arbre généalogique confectionné à cette occasion. L'après-midi s'est terminée sur des chansons… polonaises !

Numéros utiles

MAIRIE : 01 30 46 48 84

- **Horaires d'ouverture :** lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30. Jeudi : 8h30 à 11h45. Samedi : 9h à 12h.
- **Secrétariat du maire** 01 30 46 48 93
- **Service urbanisme** urbanisme@essarts-le-roi.org
- **Centre Technique Municipal :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Rue de l'Yvette - 01 30 46 48 89 *N° d'astreinte (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie) : 06 07 02 32 50*

SERVICE RÉGLEMENTATION DE LA MAIRIE : 01 30 88 60 25 reglementation-securite@essarts-le-roi.org

ACCUEIL DE LOISIRS : 01 30 41 61 79

BIBLIOTHÈQUE : 01 30 46 48 88

POMPIERS : 18

SAMU URGENCES MÉDICALES : 15

POLICE : Gendarmerie 17

URGENCES (avec portable) : 112

PHARMACIES DE GARDE : www.essarts-le-roi.org/ Économie et santé

ACCUEIL SANS-ABRI : 115

CAF : 40 rue Sadi - Carnot - Rambouillet - Tél. : 0 810 25 78 10
Adresse postale : 1 rue de la Fontaine 78201 Mantes-la-Jolie Cedex

CPAM :
Bureau d'accueil : 92 rue d'Angivillier 78120 Rambouillet - Tél. : 3646
Adresse postale pour les envois :
CPAM DES YVELINES : 78085 Yvelines Cedex 09

SICTOM : Enlèvement encombrants 0 800 49 50 61
Demande de bacs - 0 800 49 50 61

PERMANENCES À LA VILLA ROMAINE 1 rue de l'Atrium

- **Emploi** 01 30 41 58 87
- **Protection maternelle et infantile :** Rambouillet - Béatrice Rivière (sans rendez-vous 01 30 41 67 20)
- **Assistantes sociales :** mercredi Mesdames Laglaive et Mendez (sur rendez-vous 01 34 83 69 00)
- **Permanence juridique :** un samedi par mois. Rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 46 49 51
- **Médiation familiale avec l'association Alternative :** Permanences un samedi et un lundi par mois - Rendez-vous au : 01 30 74 49 34 ou 06 70 91 01 74

Nota bene

Le prochain magazine paraîtra en juin. Tous les articles ou informations proposées à la parution sont à nous faire parvenir impérativement **avant le 15 mai.**

LES ESSARTS-LE-ROI
Magazine

Directeur de la publication :
Raymond Pommet

Chargée de l'information :
Marie-Françoise Benteyn

Crédits Photos :
Adobestock, service Communication, associations, écoles

Première de couverture :
Adobestock

Rédaction :
Chrystel Delin

Conception graphique :
scoop communication

Impression :
Imprimerie Raynaud

Dépôt légal :
à la date de parution

PEFC
10-31-1336
Certifié PEFC
pefc-france.org

SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK/**ESSARTSLEROI**

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Salle des Mariages à 20h45
(Sous réserve de modification)

- **31 mai**
- **18 juin**

« Avec votre soutien, nous poursuivons notre cap »

Mes chers concitoyens,

Vous trouverez dans ce numéro de printemps du Magazine municipal la composition détaillée du **budget 2018** de notre commune.

Notre priorité absolue demeure le maintien d'un haut niveau de services pour tous, en donnant à nos personnels municipaux les conditions et les moyens d'exercer leurs missions de service public en réponse aux demandes des habitants de la commune. Cette exigence a un coût, mais celui-ci est nécessaire pour conserver à notre ville sa qualité et son bien vivre ensemble.

Nous avions tablé sur une pause de la fiscalité locale en 2018, qui prenait en compte l'arrivée de nouveaux habitants avec la création du lotissement du Château d'Eau, une DGF (dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux communes) identique à celle de 2017 et le maintien du FPIC (contribution prélevée par l'État sur les communes riches) au même niveau que l'année dernière,.

Hélas, l'année 2018 se présente comme une année encore particulièrement difficile pour notre **budget de fonctionnement,** du fait du report d'une année de l'arrivée des nouveaux habitants du lotissement du Château d'Eau, ajouté à une nouvelle baisse de la DGF et à une hausse du FPIC, avant les prévisions d'une embellie attendue pour 2019 et 2020.

Ce manque de recettes fiscales et cet alourdissement des prélèvements de l'État ne permettent pas de continuer à offrir à chaque catégorie de population le niveau de services qu'elle attend.

Après une analyse détaillée de cette situation et de ses conséquences sur notre équilibre budgétaire, je vous informe que j'ai pris la difficile décision d'augmenter notre fiscalité locale de 2,5 % pour l'année 2018, afin de pouvoir maintenir pour tous le niveau de services, et de conserver le même niveau de subventions aux associations, sans lesquelles le visage de notre ville ne serait pas le même.

Cette augmentation de la fiscalité locale, qui nous place encore en dessous de la moyenne des communes de même strate, ne touchera pas les 20 % de familles les plus modestes, qui connaîtront dès cette année une **baisse nette de leur contribution fiscale,** grâce à **l'exonération de leur taxe d'habitation.** Cette mesure concernera progressivement près de 60 % des familles essartoises au cours des trois ans à venir.

Du côté du **budget d'investissement**, nous poursuivons la politique indispensable d'adaptation des équipements publics aux besoins de la population, avec la construction cette année d'un nouvel équipement périscolaire pour les enfants des deux écoles du groupe Gallot, afin de faire face à l'augmentation de fréquentation, la poursuite des travaux de réhabilitation de l'accueil de la Mairie, afin de répondre à l'accroissement des services à notre charge (PACS, cartes d'identité, etc.), et les travaux de rénovation du bassin des Gandines, afin de se prémunir contre les risques accrus d'inondations. Heureusement, le Département des Yvelines et la Région Île-de-France nous accompagnent sur l'ensemble de ces projets, avec près de 1,9 million d'euros de subventions notifiées.

En dépit des difficultés passagères, et avec votre soutien, nous poursuivons notre cap : celui d'une gestion responsable et durable des finances de notre ville.

Bien à vous

Raymond Pommet

EPISODE NEIGEUX

Un partenariat réussi !

Entre le 6 et 9 février, le département des Yvelines a été balayé par un épisode neigeux d'une intensité qualifiée d'« exceptionnelle » par les services de Météo France, avec une couverture neigeuse de près de 20 cm aux Essarts-le-Roi.

Très vite, les agents techniques de la Ville se sont mobilisés pour déneiger les routes, appuyés par Nicolas et Christophe Delattre, agriculteurs essartois… Durant quatre jours, ils ont traité 57 km de route avec des saleuses et des tracteurs munis de lames. Les agents ont exercé une action chimique avec le salage des rues ; les agriculteurs : une action mécanique avec le raclage du centre-ville, de Saint-Hubert et des écarts.

CHRISTOPHE ET NICOLAS DELATTRE DEVANT LA LAME DE DÉNEIGEMENT

EXISTE-T-IL UN TRAITEMENT PRÉVENTIF ?

Le salage préventif est totalement inefficace et peut même aggraver la situation si les températures descendent en dessous de – 10 °C. Dans ce cas, il provoque un refroidissement dû à la surfusion du produit et peut conduire à la formation de verglas sur la chaussée. Dans une telle situation, seul le raclage est efficace Le salage est recommandé en cas de présence de « neige humide ». Le but n'est alors pas de la faire fondre, mais plutôt d'éviter que le trafic ne la rende compacte et de de ce fait glissante. Quand la neige est collée au goudron, le passage de la lame peut être inefficace. Dans la mesure du possible, le salage doit se faire dès les premières chutes de neige, même faibles, afin de décoller la pellicule neigeuse. L'ensoleillement des rues a également un impact sur l'efficacité du déneigement. L'action du sel n'est ni immédiate, ni définitive.

« La difficulté rencontrée par les agriculteurs sont les voitures mal stationnées empêchant le passage de la lame ».

PARALLÈLEMENT

Le Centre Communal d'Action Sociale a déclenché le Plan Grand Froid.

Le service Petite Enfance, Jeunesse et Scolaire a assuré les repas et les modes de garde.

Les agents municipaux étaient à leur poste. Certains, immobilisés par la neige sur leur lieu d'habitation, se sont portés volontaires dans leur mairie de résidence. ■

+ À savoir : ***Depuis 2015, les agriculteurs prêtent main-forte aux agents municipaux, grâce à une convention. La commune met une lame de déneigement à disposition des agriculteurs et leur assure un défraiement.***

L'œil de l'expert

Quelle conduite adaptée en cas de route enneigée ou verglacée ?

Une conduite souple est préconisée.
Les démarrages se font toujours en seconde.
Si vous patinez, enfoncez la pédale d'embrayage, ne freinez pas et fixez un point au loin. Votre voiture se redressera immédiatement.
D'une manière générale, il est rappelé à chacun de limiter au maximum l'utilisation de son véhicule et de veiller au déneigement de son trottoir pour en faciliter l'accès aux piétons. *Arrêté 035 PO5CTM.* ■

+ Le service Communication fait régulièrement des points de situation météorologique, entre autres sur Facebook et sur le site internet de la Ville.

Sécurité : Des gestes simples et des réflexes à adopter

AYEZ LE RÉFLEXE 17 !

La protection des biens et des personnes constitue l'une des priorités d'action de la Police Nationale. L'efficacité des services de police peut encore être améliorée grâce à votre coopération. Un geste simple : composer le 17.
Un réflexe à adopter face à une situation d'urgence, à un événement venant de se produire, au comportement suspect d'un individu laissant à penser qu'un délit va être commis, indiquez clairement l'objet de votre appel et les éléments dont vous disposez.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE

Dans le cadre des opérations « Tranquillité Absence », signalez votre absence auprès de la mairie, du commissariat de police de Rambouillet en remplissant l'imprimé disponible en mairie ou sur le site internet de la Ville à la rubrique « Cadre de vie - réglementation ». Des patrouilles de police seront organisées aux abords de votre domicile.
Faites suivre le courrier ou faites-le relever par une personne de confiance
Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos répondeurs téléphoniques ou réseaux internet.

INTERNET

Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet, signalez-le en priorité à votre banque puis déposez plainte au commissariat de police.

SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

Si une personne se présente à votre porte, soyez vigilant. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. En cas de doute, ne la laissez pas entrer, et vous pouvez proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
Si vous faites entrer une personne chez vous, accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Votre sécurité c'est aussi la sécurité routière. Piéton ou cycliste, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : LES BRUITS DE VOISINAGE

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Respecter celle des autres est un devoir pour tous. ■

+ Infos : **Les numéros utiles**
Police 17
Samu 15
Pompiers (sur poste fixe) 18
Pompiers (sur portable) 112
Police nationale 01 30 46 27 54
Mairie des Essarts-le-Roi / service Réglementation-sécurité 01 30 88 60 25

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Borne électrique

Rambouillet Territoires installe une borne de recharge pour véhicules électriques sur la place du Marché.

Elle sera opérationnelle et gratuite pour les usagers, à partir de juin.
L'accès à la borne est possible par le biais d'une carte gratuite que vous pouvez commander sur internet au lien http://www.rt78.fr/actualites/un-reseau-bornes-recharge-pour-vehicules-electriques-sur-territoire, via l'application smartphone sur Google Play ou Apple store, ou un QRCode. Grâce à cette application, vous pouvez visualiser les bornes de recharge se trouvant sur le territoire via la carte et connaître leur statut : libre, occupée… Les câbles ne sont pas fournis, ils devront être apportés par l'utilisateur.
Fort de son engagement pour le développement des véhicules électriques, Rambouillet Territoires, en liaison étroite avec les communes de la communauté d'agglomération, déploie 38 bornes sur le territoire, afin de créer un maillage cohérent. Cette opération est financée à 80 % par l'ADEME et la Région Île-de-France. ■

+ Infos :
Accessible depuis votre smartphone

Google play
Disponible sur App Store

RAMBOUILLET TERRITOIRES

LES TRAVAUX

C'est parti !

Quatre importants chantiers démarrent en début d'année. Retour en images.

Réhabilitation de la mairie

Les travaux dans l'aile droite (ouest) de la mairie ont pour objectif de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et de proposer des conditions d'accueil optimales dès novembre 2018.
Cette partie de la mairie accueillera les Affaires Générales, Enfance-Jeunesse-Scolaire, le Centre Communal d'Action Sociale, la nouvelle salle des Mariages et du Conseil Municipal et une salle de réunions.
Pendant la durée des travaux,

- Le Centre Communal d'Action Sociale a déménagé dans la salle Barreau de l'Ancienne Mairie.

Château de la Romanie

- Les associations : YOGA I2A au rez de chaussée et la Gym Agse au 1er étage.
- L'ISEF mémoire et Bridge, l'Atelier Photo des Etangs, le Club Parer et le Club de l'Amitié, Albiréo 78 au 1er étage.

Équipement périscolaire Gallot

Pose de la première pierre le jeudi 12 avril par Raymond Pommet, maire des Essarts-le-Roi.

Un nouveau transformateur

Le groupe scolaire Gallot a connu une panne électrique d'envergure le 23 janvier. Le transformateur électrique de la rue de l'Île-de-France, alimentant les deux écoles, les deux cantines et le Stade Gallot, est tombé en panne suite à une infiltration d'eau dans un câble haute tension. Un groupe électrogène a alors été installé pour permettre le fonctionnement des équipements publics Rapidement, le Service Scolaire a mis en place des repas de substitution car la cantine n'était plus en état de fonctionnement.
Les Services Techniques ont mis tout en œuvre pour raccourcir au maximum les délais du remplacement du transformateur public.

+ Infos : **Le nouveau transformateur, rue de l'Île-de-France installé en février**

Rue de la Haie-aux-Vaches

Le réaménagement de la rue permettant le raccordement sur la Route Nationale 10 afin de sécuriser les accès à la Zone d'Activités a été stoppé en raison des intempéries, les sols et sous-sols étant gorgés d'eau momentanément.

Parking de la Grâce-de-Dieu

L'emprise de l'ancienne maison du garde-barrière qui vient d'être détruite une trentaine de places vont être réalisées. Ce projet va permettre aux utilisateurs de la gare un accès direct à partir de la Route Nationale 10, leur enlevant l'obligation de transiter par le centre-ville.

URBANISME

Site du Château-d'Eau

Le territoire de notre commune est pour une grande partie classé en zone humide.

Durant le XXe siècle, beaucoup de ces terres agricoles ont été drainées pour une meilleure utilisation. Pour le lotissement du Château-d'Eau, le diagnostic effectué par l'aménageur a mis en évidence le caractère humide de l'ensemble du site. Cette surface étant supérieure à 1 hectare, ce projet est soumis à autorisation au titre des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement. Les mesures de compensation proposent de requalifier en prairie permanente la parcelle agricole D8 (voir schémas ci-dessous) située aux abords du lotissement d'une superficie de 11 hectares. Cette parcelle reste en zone agricole et sera mise en pâturage. La clôture périphérique sera plantée de haies arbustives et comprendra deux zones de dépression pour recueillir les eaux de ruissellement provenant du bassin versant agricole situé en amont du lotissement.

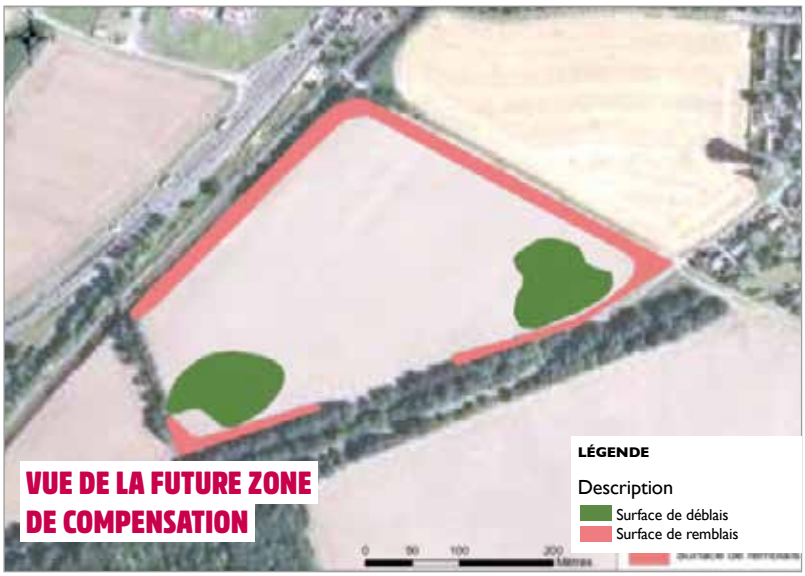

Le projet aura donc un impact favorable sur les risques de débordement du réseau d'eau pluviale communal à l'aval du site ■

CIAS de RAMBOUILLET

Le CIAS favorise le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap en vous proposant différents services pour vous accompagner au quotidien.

NOS SERVICES

AIDE À DOMICILE
(Entretien cadre de vie, courses, préparation des repas…)

AUXILIAIRE DE VIE
(aide à la toilette, aide au lever et au coucher, aide au repas…)

+ La demande de prestation peut être effectuée, soit par téléphone : **01 34 57 58 85 ;** soit dans nos locaux (sur RDV) : 14 rue Gustave Eiffel ZA Bel Air. BP 40036. 78511 RAMBOUILLET Cedex. **HORAIRES : du lundi au vendredide 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;** soit par mail : **cias@rt78.fr**

Sur le site internet : **rt78.fr, vous pouvez télécharger le formulaire de prestation depuis l'onglet « *Services aux usagers* » puis « *CIAS aide aux personnes âgées et/ou aux personnes en situation de handicap* ».**

Cette demande sera traitée par une responsable de secteur pour réaliser l'évaluation de vos besoins. Un devis pourra être calculé avec ou sans participation de votre caisse de retraite ou de l'APA. Cette demande sera suivie d'une visite à domicile pour déterminer votre projet d'accompagnement, avec la mise en place, selon nos disponibilités, d'un planning d'intervention.

ELLES REVIENNENT !

Installation de pièges à chenilles processionnaires du pin

Les Services Techniques ont installé des pièges à phéromones (éco-pièges). Les chenilles processionnaires sont non seulement nuisibles pour les pins qu'elles affaiblissent, mais aussi dangereuses pour l'homme et les animaux du fait des réactions allergiques qu'elles peuvent provoquer. ■

QUARTIER DE LA ROMANIE

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

La circulation au sein du quartier de la Romanie engendrait un certain nombre de difficultés, entre autre :
-circulation de transit très importante
-difficultés de circulation des véhicules du Sictom (collecte des ordures ménagères).
-impossibilité d'accès des véhicules de secours (sapeurs-pompiers)
-accidents de la circulation liés au non respect du Code de la Route
-vitesse excessive des véhicules signalée maintes fois par les riverains
-impossibilité pour les piétons d'emprunter les trottoirs.
Un groupe de travail réunissant des représentants du quartier de la Romanie, services municipaux et élus, a élaboré un plan de circulation et de stationnement.

SUR LA CIRCULATION :

- Circulation à sens unique dans l'ensemble des rues, à l'exception du tronçon de la rue de Rome entre le CD 202 et la villa Romaine qui demeure à double sens (inchangé).
- Implantation de « stop » pour sécuriser les sorties des rues en particulier :

- sur l'avenue de la Gare (sens vers la gare).
Pour protéger la sortie de la rue Guynemer ;

- sur l'avenue de la Gare (sens vers le Centre-ville).
Pour protéger la sortie de la rue de Provence.

- rue Costes-et-Bellonte :

pour protéger la sortie sur la rue de Rome, à partir de la rue Costes et-Bellonte.

SUR LE STATIONNEMENT :

- Zones de stationnement matérialisées au sol ;
- Stationnement unilatéral sur demi-chaussée, dans le sens de circulation ;
- Zone de stationnement réglementée dite « zone verte, conservée » ;
- Sécurisation au niveau du franchissement du ru (rue Costes-et-Bellonte et du Maréchal-Foch) par le rétrécissement de la voie. ■

BUDGET 2018

Répondre aux besoins actuels et futurs des Essartois, malgré des contraintes de plus en plus fortes.

DOMINIQUE FANCELLI, ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES, DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE BUDGET ?

Je crois que tout est dit dans le titre : maintenir des services de qualité afin que notre ville demeure un modèle de bien vivre ensemble.

Rigueur et détermination dans notre volonté de construire un budget de fonctionnement répondant à nos exigences de service public tout en donnant à nos personnels les moyens de remplir leurs missions.

Rigueur et détermination dans notre volonté de continuer à préparer notre ville pour le futur, alors qu'une nouvelle fois les dotations de l'état pour cette année sont à la baisse, d'une part et qu'un certain nombre de rentrées fiscales prévues sont différées dans le temps.

Rigueur et détermination dans notre volonté de maintenir le cap afin de permettre à la fois de prévoir les investissements de demain tout en ayant une gestion responsable des ressources de fonctionnement nécessaires à la bonne marche de notre ville. ■

Budget primitif
9,1 millions d'euros

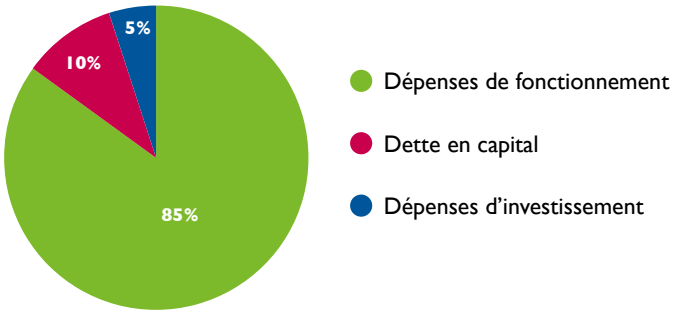

Avec 42 % du budget, les écoles, l'enfance, la jeunesse et le social demeurent les priorités communales. Avec 22 % du budget, la propreté et l'entretien de la commune sont des actions volontaristes de la municipalité. Pourquoi ce budget est-il appelé primitif ? Il s'agit d'un terme pour désigner un budget prévisionnel.

Dépenses de fonctionnement par missions

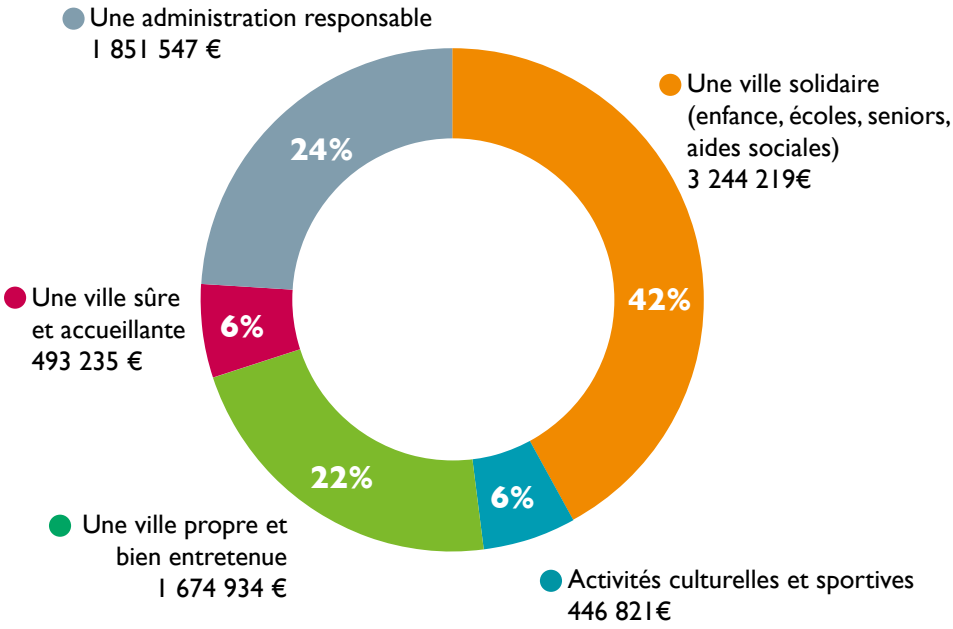

Une conjoncture nécessitant rigueur et sens des responsabilités

209 K€ DE RECETTES EN MOINS

Secteur Jeunesse-Scolaire (familles, CAF…)	- 115 k€
Dotations de l'État	- 43 k€
Rambouillet Territoires (CART)	- 31 k€
Autres recettes	- 20 k€

112 K€ DE DÉPENSES IMPOSÉES

Location du groupe électrogène de la rue de l'Île-de-France	+ 37 k€
État (Fonds de Péréquation IC)	+ 34 k€
Compensations CSG	+32 k€
Contrôles des hydrants et de la qualité de l'air dans les écoles et dans le Centre de loisirs	+ 9 k€

94 K€ DE CHARGES SUPPLÉMENTAIRES

Entretien du patrimoine communal	+ 53 k€
Urbanisme et archives communales	+ 40 k€
Autres dépenses	+ 1 k€

415 K€
DE COÛTS SUPPLÉMENTAIRES IMPOSÉS

LOTISSEMENT DU CHÂTEAU D'EAU :
219 K€
DE REPORTS DE RECETTES FISCALES À 2019-2020

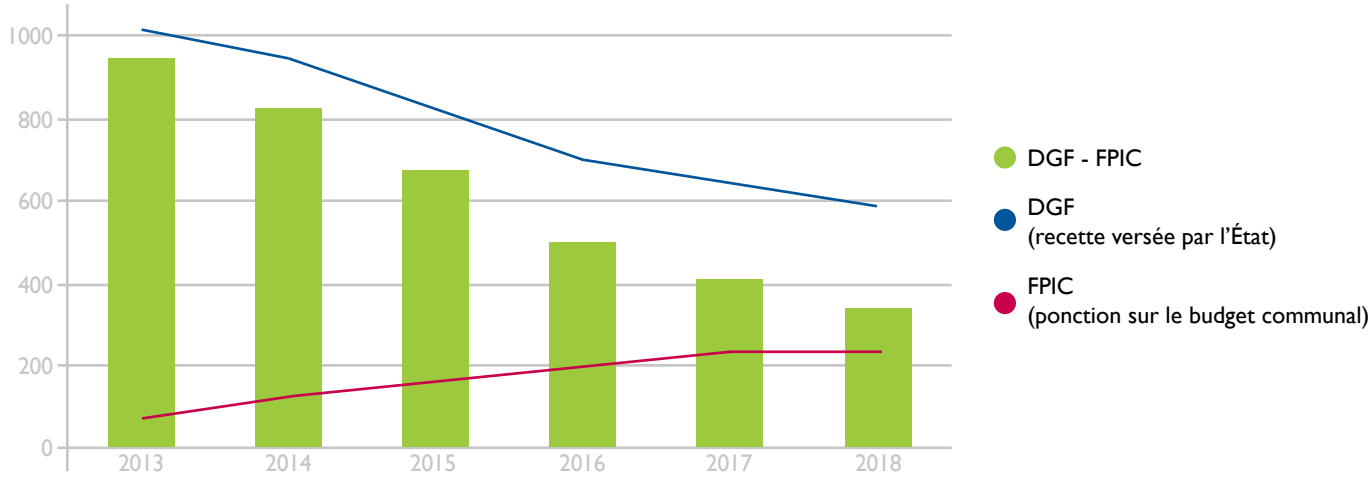

Pour maintenir des services de qualité dans une ville où il fait bon vivre.

Choix du maintien des prestations

- **693** élèves en écoles primaires, dont 87 % déjeunent à la cantine
- **503** enfants fréquentent les accueils périscolaires
- **36** enfants inscrits au Multi-accueil « Les Enfants d'Abord »
- Renforcement du service Réglementation-sécurité.
- Nouvelles activités de l'Espace Jeunes à Mauregard et au City-Stade
- Maintien des activités pour nos Aînés et des aides pour les Essartois en difficulté.
- Diversification des animations de la bibliothèque « Sheila Choisne »
- Accompagnement du Conseil Municipal des Enfants et des animations culturelles et sportives
- Préservation des subventions au monde associatif

Un choix de gestion responsable

- Réduction de **190 k€** des autres dépenses de fonctionnement
- **225 k€** de produits fiscaux complémentaires

Recette de fonctionnement 2018

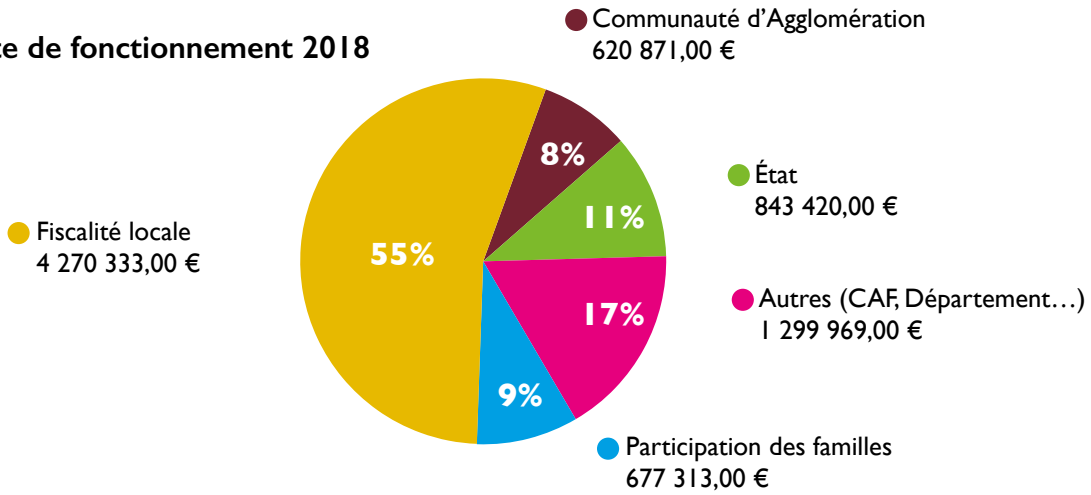

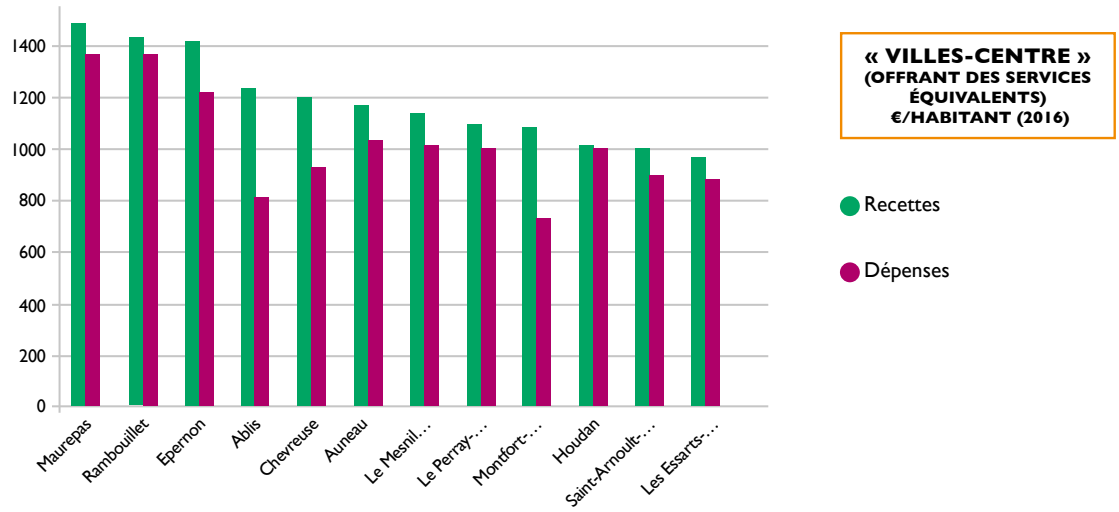

Taux de fiscalité directe locale	France strate	Département Strate	Les Essarts-le-Roi 2017	**Les Essarts-le-Roi 2018**
Taxe d'Habitation	24,47 %	19,97 %	16,36 %	**16,77 %**
Taxe Foncière sur le bâti	21,00 %	16,31 %	16,58 %	**17,00 %**
Taxe Foncière sur le non-bâti	49,46 %	59,87 %	59,99 %	**61,50 %**

Les investissements en 2018.

Voir page 6

L'année 2018 sera essentiellement consacrée à la réalisation des travaux engagés en 2017 :

- aménagement de rue de la Haie aux Vaches et du parking de la Grâce de Dieu ,
- nouvel équipement périscolaire de Gallot et réhabilitation de l'aile ouest de la mairie

Le Budget Primitif 2018 comprend :

- le remboursement de la dette en capital (883 k€) ;
- les mises aux normes électriques des équipements du Secteur Gallot (75 k€ ttc) ;
- la poursuite des travaux relatifs à l'**Agenda** d'accessibilité programmée communal (67 k€) ;
- la première phase de la refonte générale du système informatique des services municipaux (50 k€) ;
- 52 k€ sont prévus pour accompagner les ouvertures de l'Annexe de l'Espace Jeunes à Mauregard et de l'équipement périscolaire de Gallot ;
- Par ailleurs il est inscrit 234 k€ de réserves pour parer aux imprévus concernant le patrimoine communal.

Le financement des investissements est réalisé à partir des fonds propres communaux (921 k€) et du recours à un emprunt d'équilibre de 450 k€.

DU 16 AU 21 JANVIER

Récup'Art

400 ÉCOLIERS CONSCIENTS DES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES ONT APPORTÉ LEUR TOUCHE À L'EXPOSITION DE RÉCUP'ART PAR BALADE DES ARTS

SAMEDI 20 JANVIER

HAPPY CAFÉ

Nuit de la lecture

La galette des aînés offerte par le Centre Communal d'Action Sociale

RÉCOMPENSES DES DÉCORS DE NOËL

SAMEDI 27 JANVIER

REMISE DE TROPHÉES DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS AU THÉÂTRE DU VÉSINET.

1ER FÉVRIER

SAMEDI 10 FÉVRIER

INAUGURATION DU NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

En présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, d'Aurore Bergé, députée de la X e circonscriptions des Yvelines, de Michel Heuzé, Sous-préfet de Rambouillet et de Georges Bénizé , Conseiller départemental.

À LA BIBLIOTHÈQUE

Contes musicaux

AVEC L' AIDEMA

SAMEDI 10 FÉVRIER

Après-midi jeux de société

28 FÉVRIER

DE NOVEMBRE À FÉVRIER

Loto du Lions Club

LOTO ANNUEL DU LIONS CLUB AU PROFIT D'ENFANTS ESSARTOIS

3 MARS

HISTOIRES DE MIDI

Lecture d'albums par des bibliothécaires et des bénévoles aux enfants des écoles élémentaires sur la pause de midi.

7e Ronde des Théâtres

DU 9 AU 11 MARS

« DAVID VINCENT LES A VUS » PAR LE THABOU

Bravo et merci à tous, comédiens, metteurs en scène, intervenants pour la régie, les costumes et les coiffures, et à ceux qu'on ne voit pas, merci au public, d'avoir contribué au succès de cette 7e Ronde des Théâtres !

« LE ROI SE MEURT » PAR LE THÉÂTRE DU VILLAGE

« PETITES FEMMES DE MAUPASSANT » PAR LES BALADINS DE LA DIANE

LE SOURIRE DE JOËL VOUS INVITE À ENTRER AU PARADIS DU FROMAGE

« *Ne vous cantonnez pas à vos habitudes, osez ! Mon étal est là pour vous bousculer et vous ouvrir à d'autres saveurs. Je veux piquer la curiosité de mes clients et développer leur envie de goûter des fromages de diverses provenances, de fabrications variées et de laits différents (vache, chèvre, brebis, bufflonne). C'est là que se trouve la richesse de mon métier. J'ai à cœur de dénicher des fromages introuvables* », explique l'intarissable passionné. *Je travaille avec des fournisseurs de qualité, dont le lait ne provient que d'une ferme. Un bon lait, pour un fromage de qualité ! La traçabilité est importante* », précise-t-il.

> **“Comme pour les fruits et les légumes, les fromages suivent les saisons”**

Il est là pour vous conseiller : un atout du commerce local !
Ainsi, vous découvrirez le camembert au « *Bufala* », des produits haut de gamme de Suisse de la marque Kaltbach, des pâtes de montagne, du beaufort de chalet d'alpage, du comté de 30 mois, de l'abondance, des fromages de chèvre goûteux et bien d'autres encore.
Il travaille avec de nombreux restaurants gastronomiques (*Abbaye des Vaux de Cernay…*). Vous trouverez aussi des œufs bio, des yaourts, du beurre, un stand italien, du miel, un délicieux pain d'épices et de temps en temps quelques pièces de volailles fermières.
Contact : 06 07 05 35.36

+ Infos :
MARCHÉ COUVERT DES ESSARTS-LE-ROI
Mardi, vendredi et dimanche : de 8h30 à 13h.
N° de téléphone : 06 07 05 65 36

RETROUVONS PHILIPPE, SES FRUITS ET LÉGUMES REMPLIS DE VITAMINES

Vous souvenez-vous de la forme des petits pois non écossés ? Non ? Alors, rendez-vous au marché où il a disposé quinze mètres de fruits et de légumes variés rien que pour nos yeux et nos papilles ! Vous y trouverez des légumes anciens ou oubliés et de nombreux produits de saison : de la clémentine “Soculente“ aux artichauts. Le respect des saisons et des producteurs locaux est le principe fondamental de Philippe, fils d'agriculteur. Les choux-fleurs viennent de Bretagne, la mâche de Nantes… Le maraîcher aime ses produits, parfois il fait des entorses à son règlement avec des bananes importées des pays chauds. « *Je m'adapte à la demande de mes clients. De manière générale, pour qu'un marché fonctionne, il faut une vente diversifiée* », précise-t-il.
Mais Philippe a aussi un côté pratique et propose des légumes prêts à cuire : des petits pois écossés qu'il vous suffira de plonger dans l'eau chaude.
En ce moment, ce sont les légumes racines, les poireaux et des choux qui séduisent, mais d'ici quelques mois arriveront des produits printaniers, comme les salades, les radis et les épinards. Avec l'été, une farandole de fruits et de légumes à vous faire tourner la tête. ■

+ Infos :
MARCHÉ COUVERT DES ESSARTS-LE-ROI
Mardi, vendredi et dimanche : de 8h30 à 13h.
N° de téléphone : 06 68 37 51 21

UNE NOUVELLE ANTENNE

Un Espace qui leur ressemble

Une antenne de l'Espace Jeunes s'est installée dans le quartier de Mauregard. Des jeunes de 10 à 17 ans fréquentent assidûment la structure où les accueillent Christophe et David, animateurs de l'Espace Jeunes. C'est un succès !

Dans la bonne humeur et avec beaucoup d'enthousiasme, ils ont nettoyé le local mis à leur disposition au Complexe Culturel et Sportif. Ils repeindront les murs pour s'approprier ce lieu et apporteront la touche finale en le meublant avec du matériel de récupération. L'objectif est de rendre ce lieu accueillant et qui leur ressemble. Ils se retrouvent pour des jeux divers et de société tout en discutant sur diverses problématiques. Les parents se disent très satisfaits de cette antenne.

+Infos :
Annexe de l'Espace Jeunes Complexe Culturel et Sportif
Rue Jean-Ferrat - Mardi, vendredi de 16h30 à 19h et le mercredi de 13h30 à 19h (sauf pendant les vacances scolaires)
Tél. : 01 30 41 51 99. Courriel : m.jeunesssarts@wanadoo.fr

Raymond Pommet, **maire des Essarts-le-Roi** : « *J'ai voulu l'ouverture d'une annexe de l'Espace Jeunes au cœur du quartier de Mauregard, afin que les jeunes de ce quartier éloigné du centre-ville puissent bénéficier eux aussi des animations qui leur sont offertes par notre pôle Jeunesse* ».

Projets du Conseil Municipal des Enfants

Après avoir participé à l'inauguration du nouveau restaurant scolaire par Raymond Pommet, Maire des Essarts-le-Roi, des membres du Conseil Municipal, en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, d'Aurore Bergé, députée de la 10e circonscription des Yvelines, Georges Benizé, Conseiller départemental, Michel Heuzé, Sous-préfet de Rambouillet, nos jeunes élus ont poursuivi avec leur première séance de conseil, le samedi 10 février.
Ils ont exposé, défendu et voté leurs projets dont certains ont été retenus :
• Organiser une après-midi intergénérationnelle autour de jeux de société :
• Mener une campagne autour des déjections canines qui polluent notre ville ;
• Sensibiliser les enfants sur le thème du recyclage. À cet effet, nos jeunes élus visiteront la déchetterie de Rambouillet.
Puis dans le cours de l'année, accompagnés d'Aurore Bergé, députée des Yvelines, de membres du Conseil Municipal, ils auront le privilège de visiter l'Assemblée Nationale.

INFORMATION SUR LES VACCINS OBLIGATOIRES

Le décret relatif à la vaccination obligatoire a été publié au Journal Officiel le 25 janvier 2018 (n° 2018-42).

Il rend obligatoire 11 vaccins au lieu de trois. Dès le 1er juin 2018, l'ensemble des établissements d'accueil d'enfants devront commencer à vérifier que les vaccins sont à jour (seuls les enfants nés après le 1er janvier 2018 sont concernés).

Toutes les pages de vaccination devront être transmises. Si elles ne sont pas à jour, une admission provisoire sera possible : les parents auront alors trois mois pour procéder aux vaccinations obligatoires.
En cas de refus, la Mairie ainsi que les responsables de structures et d'établissements concernés seront fondés à exclure l'enfant.

Restauration scolaire

Articles, menus et recettes :
C'est nouveau sur le site de la Ville.

Le prestataire de repas scolaires a mis en ligne un nouveau site plus ergonomique pour consulter les menus des enfants, les recettes et les actualités.

+ Pour y accéder : www.essartsleroi-restauration.scolarest.fr/menus

Centre de loisirs

Les vacances d'hiver au Centre de loisirs sur le thème des mondes merveilleux ont transporté les enfants dans des univers féeriques. Quelques photos de l'après-midi de clôture autour d'un buffet festif préparé par les animateurs.

École René-Coudoint

Peindre les murs des écoles aux couleurs des émotions, tel est le projet de l'équipe enseignante de l'école René-Coudoint. L'école a été construite en 1960, les murs ont subi le poids des années et sont fortement défraîchis. Ce contraste est d'autant plus accentué par les couleurs vives et joyeuses du restaurant scolaire, situé en face de l'école.
Ce projet d'envergure ne peut se réaliser sans un soutien financier. La directrice a lancé un appel à des fonds via un site participatif : la trousse à projets. Cet appel a pris fin sur le Web le 24 mars. Mais la directrice ajoute : « *Il est encore possible de compléter la cagnotte en faisant un don par chèque à l'ordre de l'OCCE Coudoint à déposer dans la boîte aux lettres de l'école.* »

+ Contact : Virginie Manoury - Ecole René-Coudoint
23 rue de Rome - 01 30 41 61 21

Recontre avec Frédéric

Exaampère, exacoulomb, dodécaphasé : ces noms n'ont plus de secret pour lui. Rencontre avec Frédéric, un artisan qui connaît l'électricité sur le bout des doigts.
On est d'emblé séduit par le sourire et la poignée de main chaleureuse de Frédéric, Essartois depuis trois ans. Notre village l'a conquis par son cadre de vie.
Après dix années au service d'une entreprise comme technicien de maintenance, il a décidé de créer sa « *petite* » entreprise d'électricité.
« *Le contact client me manquait énormément. Je découvre l'Artisanat, avec un grand A et j'adore !* »
Il a aussi une longue expérience dans le numérique et l'automatisme. Son parcours professionnel l'a rendu « *multitâches* ». Tout le passionne dans l'électricité : de sa dimension technique à la technologie du matériel. Il sait appréhender toutes les situations pour les particuliers, les entreprises, les syndics de copropriété et agit en urgence sur simple appel.
Il remarque que le métier d'électricien a fortement évolué depuis des années. « *La domotique, c'est l'espace de créativité de l'électricien aujourd'hui* », estime-t-il.
« *Je fais, chez les autres, ce que je fais chez moi, avec le même soin* », conclut-il. ■

+ Infos : 06 17 30 28 85 ou frederic.letifi@hotmail.com.

André Vanouche, « Spahi de Leclerc », ancien de la 2e DB, nous a quittés.

Dès 1939 à l'âge de 18 ans, tout au début de la Deuxième Guerre mondiale, il s'était engagé au régiment de Spahis à Tlemcen en Algérie afin d'apporter son concours à la défense de la France en grand péril. De 1939 à 1942, il a servi dans l'armée d'Afrique successivement au 8e puis 7e de chasseurs d'Afrique puis a rejoint la métropole.

> « Il a servi et aimé de tout son cœur la France. »

Le jour même de la libération de Paris par la 2e DB le 25 août 1945 il s'est engagé au titre du 1er RMSM et participera aux campagnes des Vosges, d'Alsace puis d'Allemagne. C'est au cours de cette dernière campagne, en participant à la conquête du sinistre repaire d'Hitler, à Berchtesgaden, dans les Alpes bavaroises, qu'il fut fauché par une rafale de pistolet-mitrailleur et très grièvement blessé. Pour sa conduite héroïque dans ce combat, il a reçu la croix de guerre avec une citation signée par le Général de Gaulle. Pour sa magnifique conduite au combat comme pour son engagement en qualité d'Ancien Combattant, il a été justement honoré de nombreuses décorations dont
- Chevallier de la Légion d'honneur ;
- Médaille militaire ;
- Officier de l'ordre national du Mérite ;
- Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 avec palme.

Il a servi et aimé de tout son cœur la France.
À sa cérémonie d'inhumation, les généraux de la Légion d'honneur et les spahis (dont le régiment de Valence qui a perdu quelques jours après deux soldats au Mali) étaient présents pour lui rendre un hommage appuyé

À sa famille, la municipalité adresse toutes ses condoléances.

Cyclo-cross, le VTT autrement

Pédaler dans la boue, traverser des flaques d'eau glacée, escalader des buttes de terre durcies par le gel, le vélo sur l'épaule, c'est le sport qu'apprécie Florian (au centre), 16 ans, champion de France de cyclo-cross cadets.

L'athlète participe à de nombreuses compétitions dont la dernière lui a permis de décrocher en janvier 2018 le titre de champion de France Cadets de cyclo-cross à Quelneuc-Carentoir (Morbihan) en 35'14.

« *J'ai débuté le cyclisme par le VTT à l'âge de 7 ans au club des Clayes-sous-Bois, grâce à mon père, ancien cycliste. À l'âge de 6 ans, j'avais participé au Roc d'Azur. Cette épreuve VTT est l'une des plus grandes courses en France, je me suis classé 13e sur 300, cela m'a fortement encouragé à persévérer ! Maintenant, je suis au club de l'US Métro-Transport.* », nous explique Florian, de retour d'un stage cyclisme sur route en Espagne.

C'est aussi une histoire de famille. Lors des courses, son père est son mécanicien, sa mère sa cuisinière en chef et sa sœur sa supportrice numéro un, cela lui apporte le réconfort qu'il faut pour affronter les frimas de l'hiver et la dureté de la compétition, car rien n'arrête Florian, ni la pluie, ni la neige, ni le verglas.

CYCLO-CROSS ? CYCLO QUOI ?

Cette discipline officielle du cyclisme se pratique en hiver et se situe entre le VTT et le vélo de route. Le circuit est composé de chemins, de prairies, voire de sable et d'un peu de route. Des obstacles artificiels sont placés sur le circuit afin de contraindre les participants à poser pied à terre et à transporter leur vélo. Les courses sont calculées en fonction du temps de la course, de 30 minutes pour les catégories de jeunes à une heure pour l'élite. Les vélos sont renforcés et équipés de pneus à crampons et de freins à disque. Le vélo de Florian pèse 9 kg, et pour les besoins de la course, il en possède deux. Comme les professionnels, il est sponsorisé pour avoir du matériel performant.

QU'EST-CE QUI MOTIVE FLORIAN POUR CE SPORT DIFFICILE PRATIQUÉ EN HIVER ?

« *J'y trouve un grand plaisir et une superbe motivation.* »

Florian se doit être en grande forme physique. Il s'entraîne plusieurs fois par semaine et pratique régulièrement la natation, pour se détendre, à la piscine des Essarts-le-Roi. Comme tout sportif de haut niveau, il a une hygiène stricte et une vie pratiquement « d'ascète ». Son entraîneur y veille !

Il a déjà un palmarès bien rempli :

- Vainqueur de la Coupe de France Cyclo-Cross Cadets 2017/2018
- Champion de France Cyclo-Cross Cadets 2017/2018

Ses prochains objectifs :

- Coupe de France VTT et championnat de France en juillet à Lons-le-Saunier (Jura)
- Championnat de France route en août à Plougastel-Daoulas (Finistère)

Ce n'est pas une discipline des Jeux Olympiques mais qu'importe ! Jeune homme à suivre… puisqu'il veut devenir professionnel ! ■

+Source : Wikipedia

OLYMPIADESSARTS 2e édition 26 MAI DE 9H45 À 18H

Forts de la 1re OLYMPIADE du Sport organisée par le Conseil Municipal des Enfants en 2017, la commission Animation Sportive et Philippe Deschamps, adjoint Animation Sportive, ont décidé de renouveler cette expérience le 26 mai, avec le soutien des Associations sportives des Essarts-le-Roi. La participation aux OLYMPIADESSARTS (nouveau nom) est toujours gratuite et se situera sur le gymnase Les Molières, mis à disposition par Rambouillet Territoires.

Inscription par bulletin à retirer en mairie ou téléchargeable sur le site de la Ville prochainement.

DÉROULEMENT DES EPREUVES

Les activités commenceront à 10h et se termineront à 18h.

Une pause repas/casse-croûte pourra se faire sur une coupure vers 12h30, moyennant une modique somme auprès de l'AGSE.

À l'issue de chaque activité, un certain nombre de points sont attribués par équipes. L'addition de ces points constituera le score final. L'équipe qui aura obtenu le score le plus élevé sera désignée vainqueur.

En cas d'égalité, une épreuve éliminatoire (quizz de culture et sports) départagera les ex-æquo.

LES ÉPREUVES À RÉALISER SONT :

Le badminton (match de 11 points par équipes, en 1 contre 1, sur demi-terrain) • Le tennis (match par équipes) • Le babyfoot géant (match par équipes) • Le rugby (duel de deux équipes) • La course à pied (tours de piste entre plusieurs équipes) • Le golf (1 trou représenté par un cerceau – équipe seule) • Le tennis de table (match par équipes, en 1 contre 1, 1 set gagnant en 11 points) • Le tir à l'arc (4 flèches par équipier, 2 flèches d'essai puis 5 flèches qui comptent) • Le basket (tir à trois points – équipe seule) Le quizz culture et sports (répondre aux questions). ■

Appel aux bonnes volontés

Le feu de la Saint-Jean est une tradition bien ancrée aux Essarts-le-Roi. Elle rassemble grands et petits, chaque fin juin, autour d'un événement festif présent dans la mémoire de nombreuses générations d'Essartois.
Cette tradition est menacée faute de volontaires pour organiser et réaliser le feu. Longtemps le feu de la Saint-Jean fut mené par l'association I2A et par des bénévoles méritants.

Aujourd'hui, quatre bénévoles pour assurer la mise à feu de cinq tonnes de bois ! C'est trop peu de monde pour assurer la pérennité de l'événement.
Le maintien de la fête en 2018 est aujourd'hui menacé.

Pour autant, le Conseil municipal ne se résout pas à la fin de cette tradition.
C'est pourquoi nous faisons appel aux forces vives de la commune pour trouver des bénévoles et permettre que le feu de la Saint-Jean puisse brûler le samedi 23 juin.

+ Nous avons besoin de bénévoles pour :
' Le samedi 23 juin à 8h pour préparer le feu, et à 22h : pour allumer le feu, le surveiller jusqu'à son extinction et nettoyer le site.
Contact : 01 30 46 48 94
(service Animations)

Traces et souvenirs

Dans le cadre de la Commémoration de la Première Guerre mondiale et dans l'optique d'une exposition le 11 novembre 2018, la Ville lance un appel aux témoignages de la période 1914-1918 aux Essarts-le-Roi. Tous types de documents, photos, lettres, carnets, objets, récits de famille liés à la Grande Guerre sont recherchés et bienvenus. Tous les objets prêtés seront restitués à leurs propriétaires au terme de l'exposition.

+ Contact par mail à animations@essarts-le-roi.org ou par téléphone au 01 30 46 48 94

CULTURE

Des envies de voyages, une envie d'ailleurs ?

La bibliothèque poursuit son voyage autour du monde. Après une escale en Afrique et une excursion à Rome en mars, la bibliothèque vous propose en mai un séjour en Russie.

Au programme :

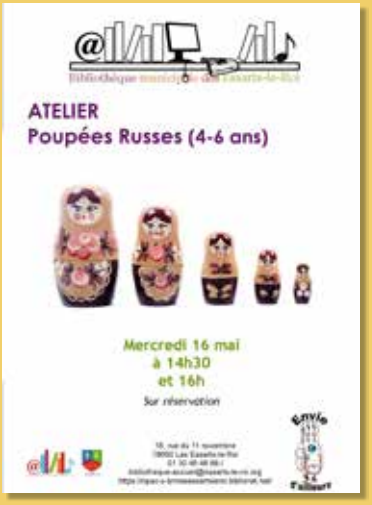

+ Un atelier poupées russes
(mercredi 16 mai à 14h30 et 16h, 4-6 ans – Sur réservation)

+ Des contes de Russie
interprétés par la Compagnie Pirouette Queue de Cerise (mercredi 23 mai à 14h30, à partir de 6 ans – Réservation conseillée)

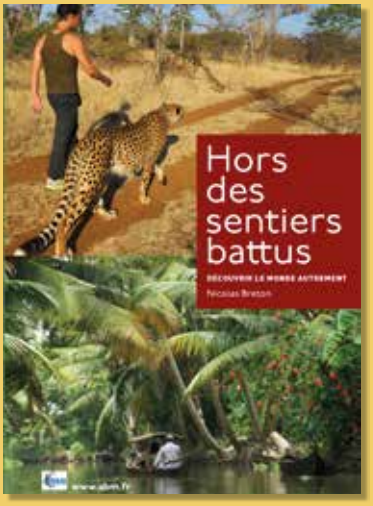

+ Ce voyage autour du monde se terminera avec la conférence de Nicolas Breton
« Tour du monde hors des sentiers battus »
le vendredi 1er juin à 20h.

Et pour clôturer le programme d'animations « Envie d'ailleurs » la bibliothèque vous propose des ateliers Carnets de voyage (mercredi 6 juin à 14h30 et 16h, à partir de 6 ans – Sur réservation et le samedi 9 juin à 11h, pour adultes – Sur réservation).

+ **Contacts :** 01 30 46 48 88
18 rue du 11-Novembre-1918

Le téléphone : de 1920 à nos jours

PTT 24 MOBILE

Dates clés

Trois innovations importantes

1980
le téléphone à touches

1990
le téléphone sans fil

1990 et 2000
le téléphone mobile.

+ Depuis les années 2000, arrivée des téléphones portables, devenus « Smartphones » et délaissant progressivement la fonction « Téléphone » au profit d'internet.

1920 : LE TÉLÉPHONE À CORNET

Dans les années vingt, la mode inspire aux fabricants les combinés "hygiéniques". On reproche en effet aux combinés traditionnels d'être un vecteur de contagion des maladies. Ainsi, la forme de cornet permet à l'usager de nettoyer le conduit du micro à l'aide d'un simple chiffon. Ces combinés s'appellent monophone ou diaphone selon les fabricants. Le microphone et l'écouteur sont installés dans la partie supérieure, le cornet jouant le rôle de conduit acoustique.

1922 : LE PTT 24 MOBILE

Dans les années 1920, apparaît le téléphone à cadran tournant à 10 chiffres (de 0 à 9) pour composer le numéro d'un correspondant. En 1922, l'administration lance un concours pour instaurer un modèle unique sur son réseau.

1924 : LE PTT 24, PREMIÈRE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONALE

Le PTT 24 est choisi en 1924, d'où son nom. C'est un appareil prévu dès l'origine pour les réseaux automatiques. Il existe cependant en version batterie locale pour les réseaux privés (il ne porte alors pas la mention Propriété de l'État). Ses caractéristiques électriques sont excellentes (le microphone est très sensible) et il est robuste. **1927 : première communication internationale.**

1943 : L'U43

Ce poste Universel 1943 (U43), fabriqué en bakélite (plastique très dur), a contribué à la démocratisation du téléphone en France. Son cahier des charges était ambitieux : être universel, pour être compatible avec les types de réseaux les plus courants (réseaux automatiques ou manuels à batterie centrale), avoir un coût de fabrication faible afin de répondre à une forte demande et d'être conçu avec des matériaux disponibles en raison de la pénurie de métaux en période de guerre. Le U43 est officiellement retenu en 1943 à l'issu d'un concours lancé par l'administration et remporté par la société Ericsson. Dans les toutes premières versions, le cadran est celui du PTT 24.

1963 : LE S63

Le poste le plus largement fabriqué reste le S63. Il tient son nom de l'abréviation SO. CO.TEL (Société des Constructeurs de Téléphone) et de sa date de conception, 1963. C'est un poste de fabrication moderne : châssis et coque en plastique injecté, circuit imprimé recevant tous les composants électronique, sonnerie intégrée à volume réglable. La première version est fabriquée en couleur grise. Il est par la suite décliné en bleu, marron, rouge et blanc.

Les formes du téléphone évoluent rapidement. Années 1960, le téléphone crapaud. En 1970, le téléphone à cadran en couleur. Dans les années 70, les téléphones prennent des couleurs vives et attirent de plus en plus d'utilisateurs. ■

STANDARD DOMESTIQUE 1924

STANDARD DOMESTIQUE 1924

Endettement de la commune : on attend toujours le « nouveau cap » !

Depuis 4 ans, l'équipe de Monsieur POMMET dirige la commune des Essarts-le-Roi et il nous a semblé intéressant de faire un premier bilan de l'évolution des finances de notre commune et plus particulièrement de son endettement.
Sur les trois premiers exercices (2015, 2016 et 2017), la municipalité a emprunté près de **4 millions d'euros**.
Cet argent a servi à financer la cantine du groupe scolaire de la Romanie, l'éclairage du quartier des Campagnardes, la deuxième tranche de la toiture ainsi que l'aile ouest de la mairie… Projets nécessaires que nous avons soutenus.
Par contre, on ne peut que regretter les très modestes taux de subvention obtenus par Monsieur POMMET auprès de ses amis du Département et de la Région, lui qui nous donnait des leçons quand nous étions aux commandes. Pour la cantine, par exemple, il est d'environ 10 %, ce qui n'est pas glorieux. En découlent les 3 augmentations de la fiscalité communale imposées aux Essartois(es) **(12 % en 2015, 9 % en 2016 et 5,35 % en 2017)**.
Et demain ? Les projets de 2018 sont ambitieux mais sans doute pas tous indispensables : Périscolaire Gallot – utile, Stade Charpentier – utile mais probablement repoussé, parking gare coté N10 – trop cher car **164 K€** à la charge de la commune pour 30 places de parking, bassin des Gandines et parking du Lavoir – trop cher car **1,6 M€** dont **900 K€** à la charge de la commune.
Pour ces travaux, le taux de subvention est très supérieur aux 10 %, mais à quel prix ?
- une quatrième augmentation de la fiscalité par le biais de la baisse de l'abattement communal pour la taxe d'habitation et la taxe foncière en échange de promesses de subventions ;
- une hausse des tarifs municipaux toujours dans le même but ;
- et enfin, capitulation devant la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires en acceptant la baisse de l'abattement intercommunal pour la taxe d'habitation et la taxe foncière. La conséquence se traduira encore par une augmentation substantielle de nos impôts.

Force est de constater que Monsieur POMMET adopte le mode de gestion qu'il a critiqué inlassablement pendant le mandat de Jacques BOUCHET puis pendant la campagne municipale.
Par contre, il est moins efficace : le taux de subvention est inférieur, les augmentations de la fiscalité sont deux fois plus nombreuses (et le mandat n'est pas terminé).
Conclusion :
- Monsieur POMMET a mis 3 ans à comprendre que la précédente équipe savait faire et le faisait plutôt bien ;
- en même temps, sur le plan de l'augmentation de l'endettement et des impôts, l'élève a largement dépassé le maître : un nouvel emprunt de **1,9 M€** en 2017 vient gonfler l'endettement de la commune. Il dépasse aujourd'hui les **8,6 M€**…
- avec la liste des travaux prévus pour 2018, nous attendons le montant de l'emprunt de l'année, à moins que l'équipe de Monsieur POMMET décide … d'un « nouveau CAP ».

La vie de la commune vous intéresse ? Venez nous rejoindre pour dialoguer avec les élus et l'équipe « Agir Ensemble ».
*Chaque premier jeudi de chaque mois à 20 heures 45, **salle SA2 - 1er étage du château de la Romanie.***

VOS ÉLUS AGIR ENSEMBLE

Anne Cagin

Valérie Jaffre

Jean Le Ven

Claire Montagnon

Roland Poret

Claude Guilbert

Site « Agir Ensemble » : http://www.essartsagirensemble.fr/

Calendrier de collecte

Les calendriers de collecte n'ont pas été distribués en raison d'un nouveau contrat entre un nouveau prestataire et le Sictom (Syndicat de collecte). Le prochain calendrier sera distribué en fin d'année.

+ En attendant le format papier, un calendrier est téléchargeable sur le site de la Ville : **http://www.essarts-le-roi.org/cadre-de-vie/proprete-de-la-commune/collecte-des-vegetaux.html**
Pour toutes informations : **www.essarts-le-roi.org** ou Sictom au **0 800 49 50 61**

Déchets végétaux jusqu'au 20 novembre.
La collecte des déchets végétaux a lieu une fois par semaine. Attention, aux jours fériés : un doute, appelez le **0 800 49 50 61**
Sacs végétaux
Distribution : deux liasses (50 sacs) de végétaux par foyer ont été distribués en porte à porte par les Services Techniques municipaux.
Deux liasses supplémentaires par foyer peuvent être retirées à partir de septembre auprès du Centre Technique Municipal - rue de l'Yvette, les lundis et vendredis entre 9h et 12h.

+ Se munir d'un justificatif de domicile.

Inscriptions scolaires / Rentrée de septembre

Concernent la petite section de maternelle, le CP et les nouveaux arrivants (tous niveaux).
Les parents sont invités à se rendre en mairie au Service Scolaire. Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Le service est ouvert :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
Fermé le jeudi. Permanences : Samedis 5 mai, 9 juin et 7 juillet.

À NOTER

Installations

Marie DALLES
Notaire
21 rue du 11 novembre,
marie.dalles@paris.notaires.fr

Sandrine GUEYRAUD
Diététicienne – Nutritionniste
5 avenue de le Gare
06 78 66 56 93 **(sur rendez-vous)**
Sandrine.gueyraud@free.fr

Modifications des horaires des Affaires Générales

Lundi et jeudi : 8h30-11h45
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-11h45/13h45-17h30.
Le service est ouvert dorénavant un samedi par mois.

+ **À noter :** samedis 5 mai, 9 juin, 7 juillet, 1 et 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre, de 9h à 12h

Fermetures mairie

Du 8 au 10 mai et le 21 mai.

Vide-greniers : 16 septembre

Inscriptions à partir
du 14 mai 13h30
À L'Espace Jeunes - 1 place de l'église
Tel : 01 30 41 51 99 - Dans la limite des places disponibles

Piscine des Molières*

L'opération ticket piscine
est reconduite pour **toutes les vacances**
Le Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS) offre un ticket
piscine* par semaine aux Essartois
de 4 à 16 ans.
* **Pièces à fournir :** livret de famille et justificatif de domicile. Tickets à retirer au CCAS Salle Barreau, ancienne Mairie.

État civil

Bienvenue à :

- Louis de BUSSCHÈRE, le 15 décembre 2017
- Fatoumata DRAME, le 19 décembre
- Antoine GHANTY, le 27 décembre
- Hugo MAIA RODRIGUES, le 31 décembre
- Ibrahim DEMBELE, le 7 janvier 2018
- Kamran PAVADE, le 8 janvier
- Erwan BERNAUT, le 17 janvier
- Matthew THEPAULT, le 27 janvier
- Stefan TORJE, le 28 janvier
- Aylane OUALLI, le 30 janvier
- Charlotte STRESSER, le 9 février
- Rafaël CHARPAUD, le 12 février
- Jules CHARPAUD, le 12 février
- Aria le BART de la BROISE, le 16 février
- Milena PAVLOWSKI, le 28 février

Félicitations à :

- Florence COTTIN et Richard GRACIA, le 16 décembre 2017
- Florence PAYOL et Philippe GRANGER, le 20 janvier 2018
- Emilia ALVES DA CRUZ et Aristide ANTONIO, le 3 février
- Lydie PRIOTON et Yannick BERTHELIER, le 24 février

Ils nous ont quittés :

- Claude BOUCHÉ, le 23 décembre 2017
- Carlos MAIA PAULO, le 26 décembre
- Estelle ZUGETTA, le 26 décembre
- Christian ROBIN, le 30 décembre
- Bertrand LESASSIER, le 27 décembre
- André VANHOUCHE, le 11 janvier 2018
- Fevzi BIKEÇ, le 14 janvier
- Maria LUZ épouse CHARBONNIER, le 15 janvier
- Micheline DELPEYRAT épouse DEMÉSY, le 27 janvier
- Yvonne ROUSSEAU épouse VILLENFIN, le 5 février
- Alain FORMENTEL, le 7 février
- Yves ROULLIN, le 11 février
- Borys TOVARNITSKYI, le 25 février
- André LAMBERT, le 1er mars
- Jean ALAGILLE, le 4 mars

AGENDA & ÉVÉNEMENTS

AVRIL

À LA BIBLIOTHÈQUE SHEILA CHOISNE

Samedi 28 avril à 14h30 :
JEUX DE SOCIÉTÉ RACONTE-MOI DES HISTOIRES 0-6 ANS

Samedi 28 avril à 20h45
LOTO DE L'AGSE FOOT
Ouverture des portes à 20h
Salle polyvalente

Dimanche 29 avril à 10h45
COMMÉMORATION DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION
Au Monument aux Morts

MAI

Mardi 8 mai
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945.
16h45 : rassemblement dans la cour de la mairie
17h : dépôt de gerbes au Monument aux Morts
17h45 : vin d'honneur

Dimanche 13 mai de 9h à 12h
VIDE-JARDINS
Cour de la Mairie

A partir du 14 mai de 13h30
INSCRIPTIONS VIDE-GRENIERS
à l'Espace Jeunes
1, place de l'Église

Samedi 19 mai de 10h à 12h15
LAVAGE DE VOITURES
Par le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement.
Place du Marché.

Samedi 19 mai
MARINETTE ET CHOUPETTE
Organisées par le Tri du Roi. Marinette : rendez-vous à partir de 9h dans l'école R.Colart. Tri du Roi : à partir de 13h au stade de la piscine. Merci encore !

Samedi 26 mai de 9h45 à 18h
OLYMPIADESSARTS
Rendez-vous à 9h45 au gymnase des Molières – Place de Salem.

À LA BIBLIOTHÈQUE SHEILA CHOISNE

Mercredi 2 mai 10h30
AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS

Mardi 15 mai 17h30 :
CERCLE DE LECTURE ADULTES

Mercredi 16 mai 10h30
AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS
14h30 et 16h :
ATELIER POUPÉES RUSSES 4-6 ANS
Sur réservation 01 30 46 48 88. bibliotheque-accueil@essarts-le-roi.org

Samedi 26 mai 10h30
RACONTE-MOI DES HISTOIRES 0-6 ANS

Mercredi 30 mai 10h30
AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS

Mercredi 30 mai 14h30
Après-midi Jeux de société. Tout public.

Du 18 mai à mi-juillet
EXPOSITION PHOTO ATELIER DES ÉTANGS

Mercredi 23 mai 14h30
CONTES DE RUSSIE
Par la compagnie Pirouette Queue de Cerise à partir de 6 ans – Réservation conseillée. Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque de 14h à 16h. Par la compagnie
Nombre de places limité.

Jeudi 31 mai à 20h45
CONSEIL MUNICIPAL.
Salle des Mariages

JUIN

À LA BIBLIOTHÈQUE SHEILA CHOISNE

Vendredi 1er juin 20h
CONFÉRENCE « TOUR DU MONDE HORS DES SENTIERS BATTUS »
par Nicolas Breton

Mercredi 6 juin 14h30 et 16h
ATELIER CARNETS DE VOYAGE
à partir de 6 ans. sur réservation au 01 30 46 48 88 ou accueil -accueil@essarts-le-roi.org

Du 8 juin au 13 juillet
EXPO PHOTO ATELIER DES ÉTANGS

Samedi 9 juin 11h
ATELIER CARNETS DE VOYAGE ADULTES
Sur réservation au 01 30 46 48 88 ou accueil -accueil@essarts-le-roi.org

Mardi 12 juin 17h30
CERCLE DE LECTURE ADULTES

Mercredi 13 juin 10h30 :
AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS

Samedi 16 juin 10h30
RACONTE-MOI UNE HISTOIRE 0-6 ANS

Mercredi 27 juin 10h30
AU PAYS DES HISTOIRES 0-6 ANS

Dimanche 3 juin
FETE DU CLUB DE L'AGSE BASKET
Gymnase des Molières

Samedi 9 et dimanche 10 juin
FÊTE DU CLUB DE L'AGSE FOOT
Stade Gallot

Samedi 16 juin
FEST-NOZ PAR LE LIONS CLUB
Repas à 19h30. sur réservation au 06 11 17 13 32
21h30 : Fest Noz. Salle polyvalente.

Samedi 16 juin de 14h00 à 17h00
AGSE ESSARTS CLUB RCHERIE
Terrain de tir à l'arc, rue de Rome.

Jeudi 21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Place de l'église
À partir de 18h30

Samedi 23 juin
FEU DE LA SAINT-JEAN
Stade Gallot

Samedi 23 et 24 juin
GALA DE DANSE I2A
Salle polyvalente

Jeudi 28 juin à 20h45
CONSEIL MUNICIPAL
Salle des Mariages

JUILLET

Dimanche 1 er juillet
L'ESSARTAISE
vttessartsleroi.fr

Samedi 14 juillet
FÊTE NATIONALE.
Défilé et Feu d'artifice au stade Gallot.
Rendez-vous devant la mairie à 21h pour la distribution des lampions.